

**RAPPORT FINANCIER
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1) Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation en vigueur.

Compte de résultat :

Les résultats de l'association sont commentés ci-après :

Le résultat net comptable déficitaire s'élève à -14 166 € et provient de :

- ✓ Résultat d'exploitation courant pour un montant de -35 625 €
- ✓ Résultat exceptionnel pour un montant de +21 605 €
- ✓ Résultat financier pour un montant de -144 €

Les produits du résultat courant proviennent essentiellement des subventions d'exploitation pour 163 700€, des ventes de bien et de services pour 62 116 €, des contributions financières pour 10 000€ et des cotisations pour 3 803 €.

Les charges du résultat courant proviennent essentiellement des charges de personnel pour 142 813€, des achats pour 87 992 € et des dotations aux amortissements pour 33 090 €.

Le résultat exceptionnel provient essentiellement de la quote-part de la subvention d'investissement versée à l'exercice pour 21 982 €.

Bilan :

La situation financière de l'association appelle les commentaires suivants :

- ✓ L'association dispose d'une trésorerie qui apparaît à l'actif du bilan – « Disponibilités » pour un montant de 277 002 €.
- ✓ Les ressources propres de l'association comprennent :
 - les fonds propres pour un montant de 83 000 €
 - la réserve statutaire pour un montant de 152 400 €
 - le report à nouveau pour un montant de 38 823 €
 - le résultat de l'exercice de l'association pour un montant de -14 166 €

2) Situation et activité du dernier exercice clos

L'activité de la ligue a été réduite les 4 premiers de l'année en raison de la pandémie de Covid 19.

L'activité des Commissions Sportive, Développement, Handivalide, Formation, Habitable, Féminine, VRC, Quillard de sport et Commission Régionale d'Arbitrage est détaillée dans les différents rapports d'activité.

Un investissement en matériel nautique pour les personnes en situation de handicap pour un montant de 149 770 € couvert à hauteur de 82% par les subventions d'investissement du Conseil Régional et de l'Agence Nationale du Sport et les contributions clubs/CDV a été réalisé. Le solde de l'opération est attendu en 2022.

3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La situation financière de la Ligue ne connaîtra pas de changement significatif sur l'exercice à venir en 2022. La Ligue continue de bénéficier du soutien du Conseil Régional et de l'Agence Nationale du Sport. La relation avec nos partenaires historiques BANQUE POPULAIRE et la Bred sera retrouvée.

Un effort particulier sur l'activité handi-voile est envisagée sur 2022 au regard des investissements effectués.

4) Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 au report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Comité Directeur.

La Présidente

Elisabeth NEZHART

La Trésorière

Laurence BONAFOUS